

**DEMANDE D'INSCRIPTION OU DE RECTIFICATION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES COLLÈGES A, B ET BIATSS**

Je soussigné(e),

Madame Monsieur Ne se prononce pas

Nom :

Prénom :

Nom de la composante/direction :

Qualité et/ou grade :

Nombre d'heures effectuées (si concerné(e)) :

Secteur CNU (si concerné(e)) :

Téléphone / portable :

Adresse électronique (obligatoire) :

DEMANDE

mon inscription sur la liste des électeurs du collège (A, B ou BIATSS) :

Collège A (professeurs et personnels assimilés)

Collège B (autres enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et personnels assimilés)

Collège BIATSS (personnels administratifs, techniques, ouvriers ou de service)

¹ La composition des collèges électoraux et les modalités d'inscription sont indiquées dans l'arrêté relatif à l'organisation des élections des représentants des personnels correspondant.

une rectification de la liste électorale (à préciser et joindre les pièces justificatives) :

Votre demande doit être accompagnée **obligatoirement** d'une pièce d'identité et de toute pièce justificative attestant votre affiliation au collège demandé.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire.

Fait à _____, le _____

Signature

Les personnels et les usagers dont l'inscription sur les listes électorales est subordonnée à une demande de leur part doivent avoir fait cette demande par l'une des méthodes suivantes, avant leur transmission au président de l'établissement :

- En main propre, auprès du service affaires institutionnelles, avant le **vendredi 21 février 2025 à 12 h 30**, à l'adresse indiquée ci-dessous, contre remise d'un accusé de réception :

Direction Générale Adjointe
chargée du pilotage, des affaires juridiques et de l'amélioration continue
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Bâtiment des Chênes 1 / 5^{ème} étage / Bureau 534
33 boulevard du Port, 95011 Cergy-Pontoise cedex

Il est recommandé de prendre rendez-vous avec le service pour faciliter l'accueil et la prise en charge du dépôt.

- Par voie électronique, par courriel, **avant le mercredi 26 février 2025 à 17 heures**, à l'adresse suivante : elections@ml.u-cergy.fr
Un accusé de réception est délivré. Celui-ci n'atteste pas de la recevabilité de la candidature.

Pour les personnes inscrites d'office sur les listes électorales, cette demande peut être effectuée jusqu'au jour de scrutin, soit le **mardi 4 mars 2025**. En l'absence de demande effectuée au plus tard le jour du scrutin, il n'est plus possible de contester l'absence d'inscription sur la liste électorale (art. D719-8 du code de l'éducation).

Les données recueillies feront l'objet d'un traitement afin de réaliser votre inscription sur la liste électorale dans le cadre des élections des représentants des usagers au sein des conseils de composante. Le service destinataire des données est la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de CY Cergy Paris Université. Les données sont conservées jusqu'à épuisement des voies de recours en matière de contentieux électoral.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement. Vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des données de CY Cergy Paris Université à contact_dpo@cyu.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.